

INFORMATIONS POUR LA SAISON 2007

A. DOUBLE LICENCE UFOLEP/FFC

- a) Les doubles-licenciés classés « Pass'Cyclisme », qui optent pour la surprime, afin de pouvoir participer à des épreuves FFC de « Série 3 » sur route et/ou à des épreuves VTT de niveau régional, conservent leur statut de « double-licencié ».
- b) Rappel (Règlement National Cycloport UFOLEP – Article B-4/) -
Dès qu'ils obtiennent dans la catégorie « Pass'Cyclisme » le nombre de points pour monter en « Série 3 », ces doubles-licenciés doivent choisir leur fédération et aviser de leur décision, par courrier recommandé (avec accusé réception), la fédération à laquelle ils renoncent.

B. PARTICIPATION des « Jeunes Féminines 15/16 ans » au National sur route

Décision du Comité Directeur National suite à la demande de la CNS.

Au National route 2007, à Urt, les « Jeunes Féminines 15/16 ans » participeront à titre expérimental.

Elles partiront, avec un léger décalage, derrière les Féminines Adultes et effectueront 3 tours de circuit.

A l'issue de ce National, le Comité Directeur National prendra connaissance du rapport qui lui sera adressé et jugera de la suite à donner.